



La Sure en Chartreuse

Regard vers



Le Journal

Numéro 4 - Avril 2018



(Photographie Odette ANCIEN)

*« Qu'importe des hivers la longue tyrannie !
Disait un perce-neige, éclatant de blancheur ;
Je brave l'aiglon, les nuits et leur fraîcheur. »
Qui peut arrêter le génie ?*

Charles Louis MOLLEVAUT 1776-1844

SOMMAIRE

| | |
|---------|---|
| Page 2 | Éditorial |
| Page 3 | Finances |
| Page 4 | La Communication |
| Page 8 | L'Environnement |
| Page 9 | La Vie des 2 villages |
| Page 10 | Lumière « Sure » La Vie des Associations |
| Page 11 | Les Infos Pratiques |
| Page 12 | État Civil |



Ça y est, la première année de vie de la commune nouvelle vient de se terminer. Celle-ci aura été intense tant pour vos élus que pour le personnel communal.

Pour les élus, il aura fallu tout remettre à plat, voter de nombreuses délibérations comme au premier jour d'un nouveau mandat tout en instaurant un politique communale définissant l'identité de La Sure en Chartreuse.

Le budget 2018 a été voté le 29 mars 2018, vous en découvrirez les principaux chiffres dans les pages de ce bulletin et le détail sur notre site internet. Comme vous pourrez le constater, de gros dossiers sont en cours comme l'enfouissement de réseaux ou la rénovation de la chaire de l'église de St Julien. Côté Pays Voironnais, le dossier assainissement collectif du cœur de village de St Julien et du Col de la Placette revient à l'ordre du jour. Les foyers concernés seront contactés dans les prochaines semaines par le cabinet MERLIN. Ce cabinet est mandaté par le Pays Voironnais pour la mise en œuvre technique de ce futur réseau d'assainissement. Nous vous tiendrons informés au fil de l'eau de ce dossier qui devrait voir une mise en œuvre effective d'ici fin 2019/début 2020. À suivre...

Pour le personnel communal, il aura fallu s'adapter au nouveau périmètre de la commune, être patients pendant les travaux de rénovation de la mairie tout en continuant à répondre aux besoins des administrés.

À ce jour, la mairie est opérationnelle depuis début septembre, nos 2 secrétaires de mairie peuvent vous accueillir dans de bonnes conditions pour vos différentes démarches et nos agents techniques interviennent de manière conjointe sur le périmètre de la commune nouvelle.

Je tiens à remercier ici l'implication de l'ensemble du personnel communal en n'oubliant pas le personnel périscolaire et le personnel d'entretien des locaux.

Enfin, j'ai pu croiser bon nombre d'entre vous au cours des dernières manifestations organisées par les différentes associations (CoCo, Comité des fêtes, ACCA...) et la commission sociale. Saluons et remercions ici également les bénévoles qui s'impliquent pour que le repas de nos aînés, le Troc'livres, les œufs de Pâques ou encore l'apéro Jazz soient des moments de convivialité essentiels à notre commune nouvelle.

À bientôt donc lors d'une prochaine manifestation...

Virginie RIVIERE

LES FINANCES

LE BUDGET 2018 EN DIX CHIFFRES CLÉS

Le deuxième budget primitif de La Sure en Chartreuse (1) s'articule autour de dix chiffres clés. C'est d'abord près **d'un million** d'euros de crédits qui sont programmés en dépenses et en recettes (pour être précis **575.000 €** de dépenses de fonctionnement et **400.000 €** d'investissement).

Le fonctionnement se répartit principalement entre les charges à caractères générales (ensemble des frais de fournitures et de prestations facturées à la commune) pour **213.000 €**, et les charges de personnels à hauteur de **240.000 €**.

Côté recettes, les impôts devraient représenter **250.000 €**, le reste provenant essentiellement des dotations et compensations, en particulier pour la réduction de la taxe d'habitation mise en place par l'État. Les taux d'imposition cible de convergence des deux communes historiques restent inchangés : 7,59% pour la taxe d'habitation, 16,04% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 47,37% pour les propriétés non bâties.

La partie investissement consacrée en grande partie notamment aux enfouissements de réseaux du village de Pommiers la Placette ainsi qu'à la rénovation de la chaire de l'église de Saint-Julien de Ratz sera financée par plus de **210.000 €** de subventions des différents partenaires de la commune (le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI), le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, l'État et le Conseil Régional) et plus de **120.000 €** d'autofinancement (dont **101.306 €** d'excédent de fonctionnement reporté du premier compte administratif 2017 de la commune nouvelle ; à

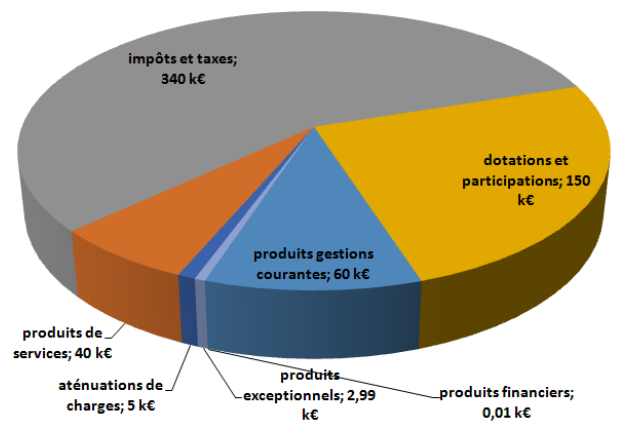
noter que la réserve de fonctionnement de 147 000 € est conservée dans ce budget).

Un budget, qui après l'an un de la fusion, permet d'assurer nos équilibres financiers en réduisant notre endettement qui ne représentera plus que **274.000 €**, soit à peine plus d'un an de recettes fiscales directes. La commune de la Sure en Chartreuse participera ainsi de façon exemplaire au désendettement des comptes publics de la nation. Ces derniers totalisent au 13 avril 2018 des dettes de 2.235.000.000.000 € soit 33.358 € par habitant, plus de 95% de notre P.I.B (le taux cible étant de 60% ...) même si pour la première fois depuis 2006 la nation a réussi, avec un score de 2,6%, à repasser sous la limite européenne de 3% de déficit budgétaire de l'ensemble des administrations publiques qui comprend bien entendu des communes comme la nôtre !

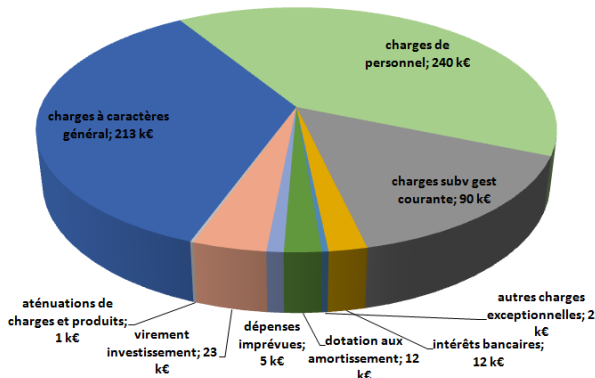
Jean-Christophe LEVEQUE

(1) Consultez le site internet pour en savoir plus sur le budget 2018.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Taux d'imposition 2018

| St Julien | Pommiers | La Sure | TOTAL | VOTE DES TAUX 2018 (TEOM : 11,19%) (CFE : 26,9%) |
|-----------|----------|---------|------------|--|
| 6,07% | 8,82% | 7,59% | 94 875,00 | TAXE D'HABITATION (taux CAPV 9,51%) |
| 10,86% | 20,60% | 16,04% | 131 977,12 | TAXE FONCIERE (taux CAPV 2,87%) |
| 36,65% | 56,26% | 47,37% | 23 163,93 | TAXE FONCIERE NON BATI (taux CAPV 7,49%) |
| | | | 250 016,05 | TOTAL |

Taux d'imposition propre aux 2 villages



N'hésitez-pas à nous écrire en utilisant l'enveloppe de la page de garde prévue à cet effet

Les habitants, les visiteurs d'un jour ont besoin de renseignements sur notre commune, sur ses activités. Internet est aujourd'hui l'une de leurs principales sources d'information. Grâce aux rubriques qu'ils auront choisies et à leur contenu **le nouveau site de La Sure en Chartreuse** (<https://la-sure-en-chartreuse.fr/>) leur apportera, nous l'espérons, les réponses à leurs questions et l'information utile.

Ce site est une plate-forme de connaissances proposée aux usagers :

- démarches administratives « en ligne », recherches d'information spécifiques (Cadastre, PLU),
- connaissance du conseil municipal (composition, commissions, mise en ligne des délibérations et textes réglementaires, etc..)
- L'école (démarches d'inscription et services proposés aux familles)
- Mise en valeur de l'histoire des 2 villages qui constituent notre commune, de leur patrimoine ainsi que du tissu économique qui la constitue (agriculteurs, artisans, artistes, entrepreneurs)
- L'environnement et ses thématiques
- Activités proposées par les différentes associations
- Communication de l'agenda des événements à venir

Nous veillerons à ce que ce site soit actualisé et réactif aux événements pour être une sorte de journal permanent dont certaines pages seront régulièrement actualisées (Page d'accueil, Mairie) et d'autres plus rarement.

Jean VEDEL

Hommage à Paul Genève dit « Fédé »

« Fédé » a d'abord été pour moi une voix magnifique, chantant Luis Mariano dans la salle de la mairie de Pommiers en septembre 1965. Je l'ai entendue de chez moi au bas du chemin. Puis j'ai vu qu'il chantait « Mexico » à la Vogue de Pommiers.

J'ai su plus tard qu'il avait participé très jeune à la Résistance et qu'il était un grand sportif, coureur de haut niveau, copain de Mimoun. Ils ont tous deux participé aux Jeux Olympiques de Rome en 1956. Enfin, qu'il consacrait aux jeunes du village son temps libre pour les entraîner sur les chemins des environs. Il a reçu plus tard la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

Hélène JEGOU



La traversée de la route nationale d'Albertville-Chambéry, après Grésy sur Isère. Mimoun que l'on voit à ses côtés a été "lâché" 2 km après cet endroit.



Que de trophées remportés !



Cross country de Poisy en 1961. A ses côtés Robert Bogey qui lui dédicace cette photographie: " A l'emblématique Paul Genève, mon adversaire le plus coriace en cross-country. Amitiés sportives".

Championnat de France de marathon en 1961 à Montmélián.

Arrivé épuisé mais vainqueur, réconforté par son ami Elie Rey !!



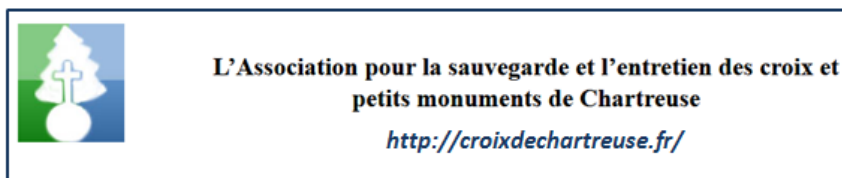
Nous remercions Josy et Christian Locatelli de nous avoir transmis ces photos souvenirs en nous autorisant leur publication.

LA CROIX DE LA SURE Quelques nouvelles

Le temps passe et notre Grande Sure attend sa nouvelle Croix.

Après une montée en Sure nous avons pu déterminer les dimensions, les fixations, le type de paratonnerre. Restait donc le plus dur : fabriquer la croix pour remplacer celle détruite par la foudre. Une bonne nouvelle, Gauthier Fournel, conseiller municipal (Sté BOSCOPE) se propose de s'en charger et qui plus est gratuitement !!.

Le transport se fera par hélicoptage car nous comptons profiter de la journée réservée au transport de matériel pour les bergers. Pour cela nous avons demandé de l'aide à l'association des « Croix de Chartreuse »



L'association nous communiquera la date à laquelle aura lieu cet hélicoptage et ses bénévoles se proposent de nous aider lors de la mise en place de la croix.

Nous avons besoin d'aide pour assurer les opérations de nettoyage du support et de mise en place de la croix !



Si vous voulez participer vous pouvez

:

- envoyer un mail en Mairie mairie.lasureenchartreuse@orange.fr en précisant en objet « CROIX DE LA SURE » et en indiquant vos coordonnées téléphoniques
- nous écrire sur papier libre en précisant en objet « CROIX DE LA SURE » en déposant votre courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Nous pourrions ainsi vous tenir informés sur la date de la mise en place de la nouvelle croix.

Michel ALEX

La Sure en Chartreuse reçoit le Parc Naturel Régional de Chartreuse

Jeudi 8 février 2018, notre commune accueillait la réunion du comité syndical du Parc de Chartreuse à la Maison du Temps Libre. Dominique Escaron, Président du Parc, a ouvert la séance en remerciant Virginie Rivière de l'accueil dans cette nouvelle commune du Parc. Virginie Rivière et Jean-Christophe Levêque ont ensuite pris la parole et expliqué la nouvelle commune de La Sure en Chartreuse à l'assemblée présente en retraçant les étapes de la fusion.

Puis Dominique Escaron a présenté le partenariat du Parc avec EDF qui, dans un souci de sensibilisation à l'économie d'énergie et à la préservation de l'environnement, offre 5000 ampoules LED à distribuer aux communes du Parc lesquelles, à leur tour, doivent les distribuer aux habitants par l'intermédiaire de la commission sociale (voir encart sous l'article). Un petit carton d'ampoules a symboliquement été remis à Virginie Rivière.



Le Président du Parc Dominique Escaron et Madame Requejo Directrice développement Territorial Isère d'EDF remettent les ampoules à Virginie Rivière.

(Photographie Sophie LELEU)

Le vote du budget du Parc et de celui de la Réserve des Hauts de Chartreuse a suivi.

Et comme à l'habitude, les responsables des différentes commissions de gestion du Parc ont présenté le bilan de leurs activités :

- Biodiversité (spéléo, faune), Éducation au territoire, Projet énergie, Énergie et mobilité (Rézo Pouce entre autres), Économie, Système d'information territoriale, Agriculture, Forêts, bois, Tourisme, Communication, Programme européen Leader.

Le détail de toutes ces activités est à retrouver sur le site du Parc <http://www.parc-chartreuse.net/>

La réunion a pris fin sur un buffet de délicieux produits de Chartreuse !

Sophie LELEU



AMPOULES LED A DISTRIBUER AUX HABITANTS

La commune dispose de 30 lots de 2 ampoules.

Les personnes intéressées, ou connaissant d'autres personnes susceptibles de l'être, doivent se faire connaître à la mairie dès que possible. En fonction des demandes, la commission sociale se réunira et répartira au mieux ces ampoules.

Récupération d'un essaim d'abeilles

Avec le printemps et les beaux jours, arrive le temps de l'essaimage. Les colonies se séparent pour former des essaims qui partent chercher un nouveau logis.



Beaucoup de ces essaims sont condamnés s'ils ne sont pas récupérés par un apiculteur. Ils peuvent aussi s'installer dans des habitations et devenir très gênants.

Nous avons sur la commune des apiculteurs professionnels et amateurs dont vous trouvez la liste sur le site internet de La Sure en Chartreuse (<https://la-sure-en-chartreuse.fr/>) dans la catégorie **Environnement**, article **Les ruchers**.

Vous pouvez les contacter pour qu'ils récupèrent un essaim.

Jean-Luc DELPHIN

ACCA de St Julien de Ratz : Comptages nocturnes

Les chasseurs effectuent de nombreux comptages qui les conduisent à parcourir plus de 16 000 km par an pour observer, recenser et évaluer les populations de gibiers en Isère. Ces comptages permettent d'établir par la suite [les quotas de prélèvement](#) pour garantir à la fois un équilibre agro-sylvo-cynégétique et la pérennité des espèces.

Chaque comptage suit un protocole précis, avec autorisation préfectorale au préalable. Les données sont exploitées par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI), la Direction Départementale des Territoires (DDT) et la Préfecture de l'Isère.

Depuis 3 ans maintenant, l'ACCA de St Julien de Ratz effectue des comptages nocturnes sous autorisation préfectorale. Cette année, ils ont lieu pendant 4 jeudis sur le mois d'avril à partir de 21h30. Ces comptages sont réalisés à bord de véhicules équipés d'un gyrophare orange et de puissants phares portatifs.



Ces comptages ont permis de constater par exemple une augmentation significative de la population de lièvres, résultat notamment d'une gestion raisonnée de la chasse de ce gibier sur le territoire de l'ACCA. À noter également que la population de cervidés augmente d'année en année dans nos forêts.

Willy BOUJARD

LA VIE DES 2 VILLAGES



Vœux 2018 et inauguration des locaux réaménagés de la mairie 13 janvier 2018 (Photo Marie-Claude Blanchet)



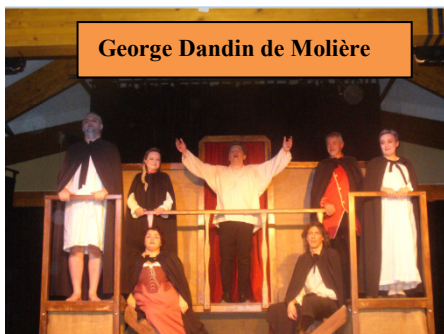
Don d'une Marianne par la ville de Voiron 19 février 2018 (Photo Jean V EDEL)



Matinée Diot et Caillette ACCA St Julien du 11 mars 2018
(Photo Jean V EDEL)



Matinée Andouilles et Boudin ACCA Pommiers du 21 janvier 2018 (Photo Yves SOLER)



Soirée Théâtre du 3 février 2018
(Photo Jean V EDEL)



Les Rois avec l'école et le Club Entraide Amitié 5 janvier 2018 (Photo Yves SOLER)



Journée Jazz du 30 mars 2018
(Photo Yves SOLER)



Les Œufs de Pâques – 2 avril 2018
(Photo Michel ALEX)



Le VTT de La Sure.....un nouveau départ !



Photographies : Martin Morel

Le VTT de la Sure est une randonnée VTT et pédestre qui existe depuis bientôt 20 ans. Elle se déroule comme à son habitude le deuxième week-end de Juin dans la commune de La Sure en Chartreuse et plus particulièrement à Saint Julien de Ratz et sur les communes aux alentours du massif de la Chartreuse.

En 2018, après deux années consécutives sans manifestation, un groupe d'amis motivés reprend le bureau dans le but de faire renaître cet événement phare au sein de la commune et du pays voironnais avec une quarantaine de fidèles bénévoles.

Cette manifestation a réuni entre 300 et 900 personnes le jour de l'évènement sur différents parcours. Balade familiale ou sportive, à vous de choisir votre rythme sur les nombreux circuits proposés. Pour ceux moins à l'aise avec les vélos ou tout simplement marcheurs, vous trouverez un circuit pédestre.

Nous vous attendons donc nombreux le Dimanche 10 Juin sur la place du village à Saint Julien de Ratz à partir de 7h30 pour participer à cette randonnée.

Vous trouverez également un snacking avec des frites, un barbecue et des boissons.

Nous comptons sur la fidélité des anciens bénévoles et encourageons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre (contactez-nous par mail à vttdeasure@gmail.com ou par téléphone au 06.29.17.75.57) pour partager des moments conviviaux et dans la bonne humeur ! Tous les renseignements se trouvent sur notre page Facebook (VTT de la Sure) et prochainement sur notre site internet (vttdeasure.com).

Pierre-Antoine ESCALLIER

LES INFOS PRATIQUES



L'AGENDA

des événements à venir....

- **Concert** de la chorale « Amis voix » le jeudi 24 mai 2018 à 20h30 en l'église de St Julien de Ratz
- **Matinées « d'initiation à la botanique »** les samedis 19 mai et 30 juin 2018 de 9h30 à 11h30 (réservation indispensable auprès de Viviane Risser – Tel 06 14 17 57 71)
- **VTT de La Sure** le dimanche 10 juin 2018
- **Fête de la Saint Jean** le samedi 23 juin 2018
- **Troc'Livres** samedi 7 juillet 2018
- **Journée champêtre** le samedi 25 ou dimanche 26 août 2018
- **Vogue** le samedi 1^{er} et le dimanche 2 septembre 2018
- **Biennale des artistes** le dimanche 7 octobre 2018

Téléphone : 04 76 56 31 20

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h-17h
Mardi : 15h-17h
Mercredi : 15h-18h30
Jeudi : 15h-17h
Vendredi : 15h-19h



Permanence du Maire : le vendredi de 17h à 19h

Permanence des élus en charge de l'urbanisme : le mercredi sur rendez-vous de 17h à 18h30

Téléphone : 04 76 26 11 18

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30-18h30 (hors vacances scolaires)
Vendredi : 16h-17h30 (hors vacances scolaires)
Samedi : 10h-12h

Fermeture au mois d'août





Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- Madame Jeanne FUNNELL domiciliée 387 Route de la Revollière – Hameau La Revollière à St Julien de Ratz – décédée le 25/10/2017 à l'âge de 95 ans
- Madame Jacqueline BOUYER domiciliée 157 Route de la Sure – Hameau Le Village à St Julien de Ratz – décédée le 11/11/2017 à l'âge de 74 ans
- Monsieur Paul GENEVE domicilié 362 chemin des Reynauds – Hameau Les Reynauds à Pommiers la Placette – décédé le 3/12/2017 à l'âge de 92 ans
- Monsieur Jean-François ULRYCH domicilié 186 Route de la Sure – Hameau Le Village à St Julien de Ratz - décédé le 2/02/2018 à l'âge de 70 ans
- Madame Jeannine GAVELLE domiciliée chemin des Barniers – Hameau des Barniers à Pommiers la Placette – Décédée le 5/04/2018 à l'âge de 88 ans



Bienvenue à :

- Élixa, Estelle DALYS née le 20/01/2018 à Grenoble – domiciliée 434 route des Barniers - hameau des Barniers à Pommiers la Placette

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents !